

Pièces indispensables pour un dossier d'aide Juridictionnelle:

En double exemplaires

- Copie carte d'identité
- Copie du livret de famille
- Copie du dernier avis d'imposition
- Copie intégrale des actes de naissance datant de moins de 3mois
- 3 derniers justificatifs des revenus (bulletin de salaire, RSA, attestation de paiement CAF ...)
- Justificatif des revenus des personnes vivant avec le demandeur
- Copie carte d'handicapé
- 13€(droit de plaidoirie)
- 1 carnet de timbres